

du samedi 22 mars 1986 à 14 h. 30

à l'Aula de l'Ecole du Grand-Lancy-en-Sauvy

M. GATTLEN, Président, ouvre la séance en remerciant les 67 personnes, qui par leur présence à cette Assemblée, démontrent leur attachement à l'AGTP. Il nomme ensuite les personnes qui se sont excusées, à savoir : Mlle MIAZZA, MM. CIMA, BRASEY, ZUCCHETTI, ainsi que la Ville de Genève.

Le Président confirme que la présente Assemblée a été convoquée dans les délais statutaires. D'autre part, il fait savoir qu'aucune proposition individuelle écrite ne lui est parvenue.

Il donne ensuite lecture du PV de la dernière Assemblée du 23 mars 1985, qui avait eu lieu à la salle communale d'Aire-la-Ville. Les participants n'ayant pas de commentaires à formuler, ce PV est accepté à l'unanimité. Le Président, après avoir rappelé la composition du Comité de l'AGTP, qui s'est réuni six fois durant l'exercice écoulé, donne la parole à Mme SOTTINI, responsable des courses, pour son rapport.

Rapport des courses 1985

Mme SOTTINI rappelle qu'au printemps 1985, lorsqu'elle a repris la charge de responsable, le programme des courses de l'année avait déjà été élaboré grâce au travail de Mlle MIAZZA.

Les 38 courses inscrites au programme - sauf une - ont pu s'effectuer dans des bonnes conditions. La participation moyenne à chaque course s'est élevée à 36 personnes (soit un minimum de 20 personnes et un maximum de 75). Le voyage au LANGUEDOC, d'une durée de 7 jours, a rencontré un grand succès. Il en a été de même pour le week-end du VAL D'HERENS.

La course le long du Rhône organisée début juin à l'occasion du 100ème anniversaire de l'Office du Tourisme de Genève, a réuni une centaine de participants qui ont reçu à cette occasion la médaille souvenir.

Durant l'exercice écoulé, quelques membres du Comité se sont attelés à élaborer des règles plus précises pour déterminer le degré de difficulté des courses et, par conséquent, l'attribution des étoiles. Un fascicule détaillé a été remis aux chefs et adjoints de courses. Ce travail devrait permettre une appréciation plus juste des difficultés et une plus grande unité de jugement au sein des responsables.

Mme SOTTINI explique encore une fois la nouvelle manière d'utiliser le 189, avec annonce à chaque course. En 1985 l'effectif des chefs et adjoints était de 22 personnes; 5 membres ont démissionné de leur charge, alors que 3 nouveaux sont venus renforcer l'équipe.

Statistique des courses

La parole est donnée à M. FIAUX, chargé de tenir chaque année les statistiques des courses. Il ressort de son travail que la fréquentation a été très bonne et qu'une seule course à trois étoiles a dû être annulée. D'autre part, dans la fréquentation des courses, M. WALTHER remporte la palme avec 20 courses effectuées dans la saison, l'assistance l'applaudit pour son exploit.

Rapport de balisage

M. COLLET, chef technique, confirme que la planification définitive des zones ouest et sud du canton a été mise au point. Trois centres ont été choisis : La Plaine, Bernex ouest et Bernex est, car facilement accessibles par les transports en commun. La Plaine est donc le point de départ et l'arrivée de 9 itinéraires dont 2 circuits. En 1985 ont été complètement balisés les itinéraires suivants : Genève-Plage à Cologny, Satigny-Verbois-La Plaine. Un balisage intermédiaire a été effectué entre La Plaine-Gennecy-Chancy, La Plaine-Avully-Eaumorte-Sézegnin-La Plaine-Chancy.

Ces balisages ont nécessité la pose de 210 écritaux. D'autre part, 32 écritaux ont été commandés en fin d'année pour compléter divers balisages. Enfin, un projet de planification du balisage en Ville de Genève est à l'étude.

M. COLLET, illustre ensuite son travail par une démonstration pratique à l'aide d'écritaux, en expliquant à l'Assemblée comment il faut les lire lorsqu'on fait un parcours. Pour répondre à une question posée par une participante, M. COLLET donne des précisions quant au temps de marche en spécifiant que celui-ci est calculé de la même manière dans toute la Suisse.

M. SCHNEIDER, Vice-Président, prend la parole afin de présenter le nouveau programme créé par la commission constituée à cet effet et qu'il préside. Ce nouveau programme comprend d'abord une liste rose contenant toutes les courses de la saison sous une forme résumée, ensuite un premier fascicule jaune donne le détail des courses jusqu'au mois de mai, puis un deuxième fascicule est adressé aux membres pour la suite des courses. M. SCHNEIDER recommande aux participants de prendre soin de ces deux documents qui désormais renseignent sur le contenu détaillé des courses.

Rapport de Mme Laplanche

La trésorière lit son rapport annuel et analyse poste par poste le compte de PP, ainsi que le bilan arrêté au 31.12.1985. Les finances de l'AGTP se portent bien, la gestion est saine, grâce surtout à la modicité des frais d'administration qui sont le résultat du travail important accompli bénévolement par tous ceux qui assument des responsabilités au sein de l'AGTP. Pour terminer, Mme LAPLANCHE présente le budget pour 1986.

Le Président rappelle à cette occasion que la cotisation versée à la FSTP est une participation payée par toutes les associations suisses. Il informe également sur la réserve qui est en train de se constituer afin d'avoir suffisamment de fonds le jour où Genève sera appelée - comme les autres cantons - à recevoir toutes les associations de Suisse pour une assemblée générale de la FSTP.

Mme DELUC, vérificatrice avec Mme BRANDENBERG, lit le rapport de vérification des comptes, qui atteste de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes de l'AGTP et demande à l'Assemblée de les approuver et d'en donner décharge à Mme LAPLANCHE, qui est chaleureusement applaudie pour l'excellent travail accompli.

Le Président demande aux participants de marquer leur approbation des comptes et autres rapports par levée des mains.

Le Président demande ensuite si deux personnes présentes seraient disposées à venir renforcer le Comité; Mme NICOL et M. VLADO acceptent de faire partie du Comité. Ils participeront donc aux séances dès la prochaine réunion.

En ce qui concerne les prochains vérificateurs des comptes, Mme GROSSAUER est élue vérificatrice adjointe. La composition pour les prochains exercices sera donc la suivante :

- exercice 1986 : Mmes DELUC - GRAF-CHERVAY
- exercice 1987 : Mmes GRAF-CHERVAY - BLASER
- exercice 1988 : Mmes BLASER - GROSSAUER

Le Président reprend la parole et exhorte les membres présents à continuer de faire connaître l'AGTP autour de soi; rappelle que le 100ème anniversaire de l'Office du Tourisme de Genève a été une bonne occasion pour nous faire de la publicité. Confirme également que notre collaboration avec la FSTP est intense et fructueuse. Rappelle aussi que dans le cadre de la loi sur les chemins pédestres, le Comité de l'AGTP prendra contact avec le Canton afin d'offrir ses services et ses compétences pour que les dispositions de ladite loi soient convenablement appliquées. Dans le cadre de l'Expo 1991, Genève devra, comme tous les autres cantons suisses, participer à la création du chemin pédestre autour du lac d'Uri. L'AGTP sera sûrement sollicitée pour le balisage du tronçon genevois (1 km 780).

Le Président évoque encore le souvenir de M. DUTOIT, membre d'honneur et ancien président de l'AGTP, décédé le _____ et prie les participants de bien vouloir se lever et observer un instant de silence afin de lui rendre un dernier hommage.

Le Président fait savoir à l'Assemblée que des exemplaires des statuts de l'AGTP sont à disposition des membres qui souhaiteraient en posséder un exemplaire; ainsi que le programme général des courses de toutes les associations suisses.

Mme SOTTINI intervient brièvement pour annoncer que le voyage en Bretagne, qui a été repoussé d'une année, pourrait avoir lieu en mai 1987 et que le coût de ce voyage serait certainement inférieur à Fr. 1'000.--.

* * * * *

La séance est levée à 16 h. 00